

Immatriculation véhicule neuf

À fournir pour l'immatriculation d'un véhicule neuf :

| | |
|--|---|
| Certificat de conformité original | (barré rouge) |
| Déclaration de cession ou facture d'achat | Certificat de vente rempli et signé par le vendeur et l'acquéreur ou facture d'achat du véhicule. |
| Quitus fiscal | À demander au service des impôts si le véhicule provient de l'étranger. |
| Assurance | Attestation provisoire ou carte verte du véhicule. |
| Permis de conduire du titulaire | Correspondant à la catégorie du véhicule immatriculé |
| Si co-titulaire | La pièce d'identité en cours de validité |
| Un justificatif de domicile | Datant de - de 6 mois, à l'adresse du titulaire qui va figurer sur la carte grise. (facture électricité, gaz, téléphone, eau - avis d'imposition - attestation assurance habitation - quittance de loyer d'un professionnel immobilier). <u>Si personne hébergée</u> : copie de la pièce d'identité de l'hébergeant ; copie justificatif de domicile de l'hébergeant ; une attestation d'hébergement |
| Pour les personnes morales | Le K-bis de moins de 2 ans et une pièce d'identité valide |
| Procuration originale | Présentée avec les pièces d'identité du titulaire de la carte grise et de celui qui réalise la démarche. |
| Demande de certificat d'immatriculation | Complétée et signé au nom du titulaire. |
| Mandat d'immatriculation | Complété et signé au nom du titulaire. |